

École primaire Jules-Émond
1065, avenue de la Montagne Est
Téléphone : 418 686-4040 poste 4024
Courriel : ecole.julesmond@cscapitale.qc.ca

École primaire Amédée-Boutin
3330, route de l'Aéroport
Téléphone : 418 686-4040 poste 4001
Courriel : ecole.aboutin@cscapitale.qc.ca

Service de garde
Téléphone : 418 686-4040 poste 3244
Courriel : sgarde.julesmond@cscapitale.qc.ca

Site Internet :
<http://cscapitale-ecole-jemond-aboutin.ca/>

1^{er} novembre 2017

Salon du livre 2^e édition



Chers parents,

Nous vous invitons le jeudi **16 novembre 2017**, lors des rencontres de parents, à venir visiter le *Salon du livre* organisé à l'école Jules-Émond. Encore cette année, il est organisé avec la collaboration de la librairie Laliberté. Dans la journée du 15 novembre, votre enfant découvrira une variété de livres jeunesse et pourra noter ses préférences. Le lendemain, il pourra revenir pour faire ses achats en votre compagnie.

Voilà une belle occasion d'encourager la lecture!
Nous vous attendons en grand nombre!



Lieu : Annexe de l'école Jules-Émond
Quand : le jeudi 16 novembre 2017 de 8 h 30 à 20 h
Modes de paiement : argent comptant, débit ou crédit

Psst...votre enfant court la chance de gagner un bel album jeunesse lors de sa visite au salon en votre compagnie. Ce concours est offert gracieusement par la librairie Laliberté.

Réussir me fait sourire



Dans ce numéro

Bulletin de la 1 ^{re} étape	2
Paiement des sorties et activités éducatives ...	2
Le temps froid qui s'installe	2
Quand les poux de tête s'invitent à l'école.....	3
Danger... « Le loup est dans la bergerie... »	3
Remerciements.....	3

Conseil d'établissement 2017-2018

La première rencontre du conseil d'établissement a eu lieu le 3 octobre dernier. Lors de cette rencontre a été établi le calendrier des réunions : 28 novembre, 30 janvier, 20 mars, 1^{er} mai, 29 mai et 19 juin. Celles-ci se tiennent à la bibliothèque de l'école Jules-Émond dès 19 h 15.

Les séances étant publiques, vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez y assister. Un point *Questions et interventions du public* est toujours mis à l'ordre du jour.



Bulletin de la 1^{re} étape

Comme la première étape se termine le 10 novembre prochain, un premier bulletin sera alors produit. D'abord, nous vous prions de réserver à votre agenda le jeudi 16 novembre, car vous serez alors invités à venir rencontrer les enseignants de votre enfant pour discuter de ses apprentissages et de son comportement.

Aussi, vous pourrez avoir accès au bulletin de votre enfant le 15 novembre, car il sera déposé sur le portail parents. Pour avoir accès à ce dernier, vous devrez vous rendre sur le site de la commission scolaire en cliquant sur le lien suivant : <http://www.cscapitale.qc.ca> et cliquer sur **mozaïkportail** en haut à droite. Vous arriverez alors sur la page suivante :



Vous devrez cliquer sur se connecter en haut à droite.

Dans le champ «**s'identifier**», vous devrez inscrire l'adresse de courrier électronique à laquelle vous avez reçu ce courriel puis saisir le même mot de passe que vous avez utilisé pour l'inscription de votre enfant en février dernier.

Si vous avez oublié votre mot de passe ou n'avez pas encore de compte actif, vous n'irez pas dans le champ mot de passe, mais plutôt dans le «**champ mot de passe oublié**». Vous n'aurez alors qu'à suivre les étapes indiquées et vous recevrez un mot de passe par courriel. Il vous suffira par la suite de retourner à l'étape précédente pour avoir accès au bulletin de votre enfant.

Le temps plus froid qui s'installe...

Compte tenu de temps plus froid qui semble vouloir s'installer pour de bon, il serait important que votre enfant soit bien habillé en fonction de la température et de la saison (manteau, foulard, gants, bottes, etc.). Il pourra ainsi mieux profiter de ses récréations et des autres activités qui se tiennent à l'extérieur. Cependant, il ne faudrait pas que votre enfant oublie d'apporter des souliers d'intérieur et, plus spécifiquement, des espadrilles pour les activités au gymnase.

Paiement des sorties et activités éducatives

Nous tenons à remercier tous les parents qui ont payé la facture des sorties et activités éducatives qui a été transmise le mardi 10 octobre. Le paiement vous était demandé pour le 27 octobre dernier. Si vous avez oublié d'effectuer le paiement, il est important que vous le fassiez le plus rapidement possible. Cela permettra à la secrétaire d'école de finaliser ce dossier. Rappelons que vous pouvez en faire le paiement par Internet ou par chèque. Il vous est également possible de prendre entente avec la direction si vous éprouvez des problèmes à payer cette facture.



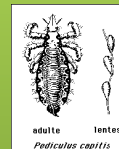
Si vous avez des vêtements d'hiver usagés à donner (particulièrement des manteaux et des pantalons de neige), nous serions preneurs. Cela nous permettrait de dépanner certaines familles.



Quand les poux de tête s'invitent à l'école

Se débarrasser des poux de tête peut être difficile pour les parents, mais aussi pour l'école si nous n'avons pas une pleine collaboration de tous les parents concernés.

Pour prévenir ce problème, une vérification fréquente des cheveux est recommandée. Le peigne fin est un précieux partenaire, car il permet d'éliminer une partie des lentes et des poux adultes. Il faut savoir que les poux ne sautent pas et ne volent pas non plus, ils se transmettent par contact direct (cheveux à cheveux) ou par l'intermédiaire d'objets comme une tuque, un foulard, une brosse à cheveux, une literie contaminée, etc.



Si toutefois vous trouvez des poux dans la tête de votre enfant, vous devez en aviser la secrétaire de l'école, retirer temporairement votre enfant de l'école afin de faire un traitement contre la pédiculose le plus rapidement possible. Si nous voulons éviter l'épidémie, ce geste est d'autant plus important.

Danger...

« Le loup est dans la bergerie... »

Eh oui! Pour les élèves marcheurs, l'un des dangers qu'ils rencontrent sur leur parcours ce sont des parents qui viennent reconduire leur enfant en voiture. Malgré toutes les mises en garde, nous avons encore des parents qui entrent avec leur véhicule automobile sur les terrains des deux écoles et circulent à travers les autobus. Et que dire de la vitesse parfois... Ce sont souvent ou bien des parents qui viennent reconduire leur enfant au service de garde ou bien des parents qui sont tout simplement en retard. La situation nous inquiète, de même que les parents qui accompagnent leur enfant à pied. Les enfants peuvent être si imprévisibles... et un accident peut si vite arriver...

Nous rappelons donc aux parents concernés que votre collaboration nous est essentielle. **Pour Jules-Émond, vous ne devez JAMAIS entrer avec votre automobile sur le terrain arrière de l'école entre 7h45 le matin et 15h30 l'après-midi, et ce, même pour les parents utilisateurs du service de garde.** Si ce n'est que pour reconduire votre enfant, il serait plus sécuritaire de le laisser à l'avant de l'école à l'entrée de la cour du côté ouest (accès par la rue de la Montagne Est), et ce, même si votre enfant est en 1^{re} année, car le stationnement du personnel n'est pas une zone sécuritaire pour y laisser un enfant. **Aussi, nous vous demandons, lorsque vous venez reconduire votre enfant à l'école Amédée-Boutin, de bien vouloir le déposer à l'extrémité sud du stationnement de l'église. Les chauffeurs d'autobus pourront, par le fait même, circuler d'une façon plus sécuritaire.** Enfin, si vous ne venez pas vous-même reconduire votre enfant, il serait important d'en aviser la personne concernée. Merci de vous conformer à ces attentes.

Des remerciements des plus sincères pour nos parents bénévoles...

Encore une fois cette année, les parents du CPP ont su rendre la fête de l'Halloween des plus agréables pour les petits... et les grands. Merci pour tout le temps et l'énergie qui ont été consacrés à faire de cette journée une réussite.

